

porte l'identité du nom et de la personne. La ressemblance de noms rapprocha ceux que, dans la société séparait un intervalle immense. Le baron le plus puissant, le serf le plus abject, deux ennemis irréconciliables, répondaient à la même désignation, et près du même Dieu, invoquaient le même intercesseur. Plus d'une fois, peut-être, cette communauté de nom, cette sorte de fraternité toucha ces âmes altières et haïnguses; plus d'une fois elle diminua les distances créées par le ressentiment ou l'orgueil entre des hommes que la mort devait si tôt réunir dans une paix et une égalité éternelles. Si telle fut son influence, la piété avait atteint son but : elle tendit à édifier les hommes, à les sanctifier, et ne s'inquiétait pas si, dans la vie sociale, les nouveaux noms remplissaient bien ou mal les fonctions de signes distinctifs.

Dans la multitude infinie des noms de saints, il n'y en a qu'un nombre assez borné dont on fasse un usage assez habituel. Leur continuelle répétition exposa de bonne heure à confondre les individus dans une même classe comme dans les classes les plus éloignées. Jugeons de l'exès où pouvait arriver la confusion par ce qui se passa en Lithuanie en 1387. Ladislas Jagellon, duc de Lithuanie, devenu chrétien et roi de Pologne, persuada à ses anciens sujets d'abjurer, à son exemple, leur croyance nationale. Les grands, les guerriers furent baptisés séparément; mais on divisa en plusieurs troupes la multitude. Les prêtres baptisaient à la fois une troupe entière, et conféraient le même nom à tous les individus qu'elle renfermait, dans la première, tous les hommes furent appelés *Pierre*, et toutes les femmes *Catherine*; dans la seconde, *Paul* et *Marguerite*, etc. Il était difficile que chacun de ces nouveaux chrétiens n'ajoutât pas quelque désignation particulière au nom qu'on venait de lui donner, et cette nouvelle dénomination forma le nom de famille.

La pluralité des noms de baptêmes est née, sans doute, de l'espoir pieux de multiplier ses intercesseurs auprès du Tout-Puissant, espoir encouragé par l'Église, qui approuve l'usage d'ajouter aux noms de baptêmes de nouveaux noms, lorsqu'on reçoit le sacrement de Confirmation. Cependant, bien que dans l'acte religieux du baptême, on laisse à la dévotion toute la latitude qu'elle réclame, que l'on ne diminue rien à la condescendance due aux desirs d'un père, d'une mère, d'un parent, d'une marraine, d'un ami ou d'un protecteur, il serait à souhaiter que, dans l'acte qui, aux yeux de la société, constate la naissance et devient la base de l'État civil, on n'inscrît qu'un seul nom, tellement choisi qu'il ne fût celui d'aucune autre personne de la famille. (1) Alors, le prénom, rendu à sa destination véritable, distinguerait d'abord ceux que réunit la communauté du nom de familles. C'est peu que l'usage contraire surcharge la langue essentiellement concise de noms propres, ces combinaisons variées que l'on considérerait d'abord comme un moyen distinctif, portent les ténèbres où elles devraient

répandre la clarté, par la facilité avec laquelle elles admettent, je dirai presque, elles provoquent les erreurs. On ne s'est pas ce qu'on prépare de soucis à son enfant, en multipliant ses prénoms. Qu'il en omette un, ou qu'il intervertisse leur ordre dans l'acte le plus simple (et combien de fois cela est-il arrivé par l'inadvertance d'un copiste!) que de nullités s'ensuivront jusqu'à ce qu'on ait reconnu l'erreur, et alors que de formalités pour la réparer! Des discussions pénibles, des retards interminables, dans toutes les transactions de la vie civile, et même des procès graves, des pertes considérables de fortunes, n'ont souvent pas eu d'autre origine.

II.

SYSTÈME DES NOMS DE FAMILLE.

Les noms de familles ou les noms PROPRES n'ont pas eu leur existence avec les premières races.

Suivant une hypothèse assez commune l'origine de la plupart des noms de famille en France ne daterait que du XI^{ème} siècle.

Mais quelques variétés que semblent les circonstances qui déterminèrent l'invention des noms, leurs résultats cependant furent bornés, eu égard au nombre des personnes que l'on avait besoin de désigner.

Que faire pour distinguer deux personnes qui portent le même nom?

C'est de donner un surnom. Voilà le moyen de distinction cherché. Et quoi que l'invention de l'un, décollant des mêmes sources que celle de l'autre, soit également bornée et qu'un surnom puisse appartenir à plus d'une personne, telle est toutefois la multiplication des combinaisons binaires, que le même nom devra s'unir bien rarement au même surnom pour deux personnes différentes.

Le surnom le plus simple le plus naturel, celui qu'on retrouve chez presque tous les peuples se forme en joignant, au nom du fils, celui du père.

Ainsi chez les Hébreux disoit-on *Isaac fils d'Abraham*, *Joseph fils de Jacob*, etc.

Les langues d'origine teutonne ajoutent le mot *son* (fils) après le nom du père. De là tant de noms de famille Suédois; Danois, Allemands Anglais, qui affectent cette terminaison, tels que, *Ferguson*, *Owenson*, *Pateron*.

En Angleterre l'addition d'un *s* final au nom paternel saillit pour transformer en surnoms, puis en noms propres ou de famille des prénoms chrétiens: *Peter's*, *Williams*, *Richards*, littéralement, fils de Pierre, de Guillaume, etc.

En Espagne, c'est la syllabe *Ez* qui fait cette transformation: *Henriquez*, *Lopez*, *Fernandez*, fils d'Henri, de Loup, de Fernand.

C'est très probablement de la même manière, c'est-à-dire, en mettant le nom paternel au génitif que d'André, De Pierre, De Jean, sont devenus en France, des noms de famille.

Dans le pays de Galles, le signe de la filiation a formé les surnoms qui, plus tard, sont devenus héréditaires.

Placé entre deux noms le mot *ap* (de) exprime la descendance *Rhys ap Evan*. Rhys (fils) de Evan. L'usage a fait disparaître la voyelle; on a dit *Rhys-Beean* et l'on a formé, suivant la même

(1) L'on a en Canada de fréquents exemples de famille, où tous les enfants portent le même nom de baptême. Ainsi, dans une famille composée de seize enfants, tous, filles et garçons, portent le nom de Louis ou Louise, et le surnom est plus souvent désigné par le nom de Louis XVI que par son nom de famille.